



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 1^{er} décembre 2010 (02.12)
(OR. en)

17283/10

OJ CSA 14

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

réunion: 1391^{ème} réunion du Comité spécial Agriculture

date: Bruxelles, lundi 6 décembre 2010 (**14 h 30**)

1. Adoption de l'ordre du jour

I

2. Compte rendu sommaire de la 1390^{ème} réunion du CSA
doc. 16028/10 CRS/SCA 13
3. Proposition de règlement (UE) du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1234/2007 du Conseil (règlement "OCM unique") en ce qui concerne l'aide octroyée dans le cadre du monopole allemand de l'alcool (**première lecture**) (**AL**)
 - Adoption de l'acte législatif
doc. PE-CONS 56/10 AGRI 405 AGRIORG 39 CODEC 1046
11620/10 AGRI 247 AGRIORG 18 + COR 1

II

4. Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions
La PAC à l'horizon 2020:
Alimentation, ressources naturelles et territoire - relever les défis de l'avenir
doc. 16348/10 AGRI 477 AGRISTR 14 AGRIORG 51
5. Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil concernant l'application du système de conseil agricole défini aux articles 12 et 13 du règlement (CE) n° 73/2009 du Conseil
doc. 16611/10 AGRI 487 AGRISTR 18 AGRIORG 53
6. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant modification du règlement (CE) n° 1698/2005 du Conseil concernant le soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
doc. 14344/10 AGRI 375 AGRISTR 10 CODEC 941
16504/10 AGRI 482 AGRISTR 17 CODEC 1294 + ADD 1
7. Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur l'application du règlement (CE) n° 3/2008 du Conseil relatif à des actions d'information et de promotion en faveur des produits agricoles sur le marché intérieur et dans les pays tiers
doc. 17155/10 AGRI 510 AGRIFIN 39 AGRIORG 57 + ADD 1
8. Organisation des travaux futurs

○

○ ○

La présidence du Comité spécial Agriculture a le plaisir d'inviter les porte-parole du CSA au déjeuner qui sera servi **à 12 h 30**, à l'étage 80 du bâtiment Justus Lipsius.
